

## 10.DOMAINE DU PRIGNON

- **L'objectif** de ce site est d'enregistrer les véhicules entrant dans la commune, ou pénétrant dans le lotissement. Ce lieu est un passage important de la commune.

- **Le matériel** sera le suivant :

- 2 caméras fixes
- 1 dôme, 1 détecteur sonore
- 1 mat
- Un enregistreur avec accès internet.

La **liaison** se fera internet sur le CSU depuis l'enregistreur local. L'alimentation se fera depuis l'armoire EP.







SITE 10 VUE 2- DOMAINE DU PRIGNON

## 11.DOMAINE DU PRIGNON BIS

- **L'objectif** de ce site est d'enregistrer les véhicules entrant dans la commune, ou pénétrant dans le lotissement par les clôtures. Ce lieu est un passage important de la commune. Ce site complète le site 10 pour les cambriolages venants des limites de propriétés.

- **Le matériel** sera le suivant :

- 1 dôme, 1 détecteur sonore
- Le mat est existant, voir remarque en fin

**La liaison** et l'alimentation se fera sur le site 10 PAR DES FOURREAUX FOURNIS PAR LA COMMUNE.

